

## Formation Préalable

### Risques liés à l'exposition à l'amiante Cumuls de Fonction SS4

#### Public concerné

Toute personne cumulant les fonctions d'encadrement technique, d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur de chantier amiante, et possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques et/ou ayant les compétences nécessaires pour diriger, coordonner l'exécution des travaux, mettre en œuvre le mode opératoire. Toute personne chargée d'exécuter des travaux et/ou ayant les compétences nécessaires pour installer, faire fonctionner et entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures du mode opératoire.

#### Prérequis

Avoir plus de 18 ans, maîtriser la langue française (si non nous contacter pour formation avec un interprète).  
Aptitude médicale au poste de travail de moins de 3 mois (selon l'arrêté du 23 février 2012)

#### Objectifs

Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits.  
Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source.  
Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, être capable d'établir un mode opératoire s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS et/ou de le faire appliquer et/ou de l'appliquer.

Etre capable de définir et/ou de faire appliquer et/ou d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.  
Mettre en œuvre le mode opératoire de chantier.

#### Répertoire spécifique

[www.francecompetences.fr/recherche/rs/15358](http://www.francecompetences.fr/recherche/rs/15358)

#### Qualification intervenant (e) (s)

Formateur expérimenté validé par un certificat INRS OPPBTP de moins de 3 ans.

#### Durée

35 heures

#### Lieu

Plate-forme pédagogique :  
101 bis rue des 80 fusillés  
62590 OIGNIES

#### Effectif

Maximum 10 personnes

#### Moyens matériels à fournir par les participants

Chaque apprenant doit se présenter avec ses Equipements de Protection Individuels

#### Modalités de sélection des apprenants

Les apprenants sont sélectionnés par le commanditaire de la formation. Ces apprenants auront satisfait au questionnaire de pré-positionnement transmis par l'organisme de formation.

#### **SIEGE SOCIAL**

Pôle Industriel  
Rue du Malambas  
57 280 HAUCONCOURT  
Tél. : 03 87 51 62 62  
Fax : 03 87 80 13 64  
E-Mail : [afce-est@afce.fr](mailto:afce-est@afce.fr)  
SIRET : 508 216 611 00014  
Enregistré sous le numéro 41 57 02757 57  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



**2 sites à votre disposition  
pour organiser vos  
formations !**

#### **ETABLISSEMENT OCEAN INDIEN**

23 rue Henri CORNU  
Z.I. CAMBAIE  
97460 SAINT-PAUL  
Tél. : 02 62 39 05 35  
Fax : 02 62 43 13 64  
E-Mail : [afce-oi@afce.fr](mailto:afce-oi@afce.fr)  
SIRET : 508 216 611 00030  
Enregistré sous le numéro 41 57 02757 57  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

#### **ETABLISSEMENT NORD**

101 bis rue des 80 Fusillés  
BP 40126 OIGNIES  
62 212 CARVIN Cedex  
Tél. : 03 21 79 90 00  
Fax : 03 21 79 90 70  
E-Mail : [afce-nord@afce.fr](mailto:afce-nord@afce.fr)  
SIRET : 508 216 611 00022  
Enregistré sous le numéro 41 57 02757 57  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

## Moyens pédagogiques

Méthode interactive incluant des exposés et des échanges sur les expériences vécues, des études de cas, des films et des travaux pratiques sur la plateforme pédagogique

## Evaluation pédagogique

Pré positionnement en amont de la formation  
Validation de séquences par un quizz formatif

Evaluation théorique : 20 minutes

Evaluation pratique : 1 heure en continu

## Evaluation de l'action de formation

Une évaluation à chaud est conduite pour mesurer le niveau de satisfaction immédiate des participants.

Une évaluation à froid est conduite dans les trois mois après passage devant jury

## Programme de formation

### Formation théorique :

- Caractéristiques, propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé
- Effet synergique du tabac
- Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Les exigences de la réglementation liées à l'interdiction de l'amiante
- Les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante
- Les responsabilités civiles et pénales encourues par l'employeur en cas d'infraction à ses obligations de prévention des risques
- Les règles de droit de la prévention des risques (devoir de sécurité, droit de retrait)
- La prévention du risque amiante et les risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés
- Les opérations spécifiques à l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits
- Aspects théoriques des principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source

### Formation pratique sur chantier école :

- Réaliser l'évaluation des risques quelle que soit la situation spécifique liée à chaque opération
- Analyse critique d'un repérage amiante
- Choisir de définir les moyens de la maintenance des équipements de protection collective et individuelle adaptée en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du chantier
- Rédiger des notices de postes, choix des méthodes de travail et des modes opératoires s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS
- Etablir les consignes d'entretien et de remplacement de ces équipements
- Identifier les limites d'efficacité des EPI
- Définir les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets et les faire appliquer
- Identifier les situations d'urgence, définir les conduites à tenir et les faire appliquer
- Organiser la prévention sur le chantier
- Mettre en œuvre les mesures de prévention dictées décrites dans le mode opératoire
- Mettre en œuvre les procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement
- Appliquer les procédures et engager les moyens prévus pour assurer la sécurité, de l'installation au repli du chantier
- Transmission et contrôle de la mise en œuvre des méthodes et procédures adaptées
- Rappel des consignes relatives aux conditions d'utilisation et de maintenance des équipements
- Restitution des zones de travail et les procédures de contrôle en cours d'intervention
- Procédures d'entrée et de sortie de zone confinée
- Procédures d'évacuation des déchets

Equivalence : Non concerné

Passerelles : Formation encadrant technique SS4

### **SIEGE SOCIAL**

Pôle Industriel  
Rue du Malambas  
57 280 HAUCONCOURT  
Tél. : 03 87 51 62 62  
Fax : 03 87 80 13 64  
E-Mail : [afce-est@afce.fr](mailto:afce-est@afce.fr)  
SIRET : 508 216 611 00014  
Enregistré sous le numéro 41 57 02757 57  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



**2 sites à votre disposition  
pour organiser vos  
formations !**

### **ETABLISSEMENT OCEAN INDIEN**

23 rue Henri CORNU  
Z.I. CAMBAIE  
97460 SAINT-PAUL  
Tél. : 02 62 39 05 35  
Fax : 02 62 43 13 64  
E-Mail : [afce-oi@afce.fr](mailto:afce-oi@afce.fr)  
SIRET : 508 216 611 00030  
Enregistré sous le numéro 41 57 02757 57  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

### **ETABLISSEMENT NORD**

101 bis rue des 80 Fusillés  
BP 40126 OIGNIES  
62 212 CARVIN Cedex  
Tél. : 03 21 79 90 00  
Fax : 03 21 79 90 70  
E-Mail : [afce-nord@afce.fr](mailto:afce-nord@afce.fr)  
SIRET : 508 216 611 00022  
Enregistré sous le numéro 41 57 02757 57  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

## Suite de parcours

Recyclage à 3 ans

## Débouchés professionnels

L'activité de cet emploi/métier s'exerce sur les chantiers au sein d'entreprises du bâtiment, des travaux publics, du génie civil, d'entreprise industrielle, société de collecte et de déchets, société de service, centrale nucléaire, SDIS, construction navale, ferroviaire.

Elle peut impliquer des déplacements sur les chantiers et un éloignement du domicile de plusieurs jours

## Conditions générales de vente

Communiquées avec le devis

## Sanction visée

Attestation de compétence "Formation à la prévention des risques d'exposition à l'amiante"

## Modalités d'accessibilité

AFCE nord est un Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique « Accessibilité Handicap »

## Code CPF 236003

## Contacts

*AFCE Formation Nord*

101 bis rue des 80 fusillés

62590 OIGNIES

Mail : [contact@afce.fr](mailto:contact@afce.fr)

Tel : 03 21 79 90 00

### **SIEGE SOCIAL**

Pôle Industriel  
Rue du Malambas  
57 280 HAUCONCOURT

Tél. : 03 87 51 62 62

Fax : 03 87 80 13 64

E-Mail : [afce-est@afce.fr](mailto:afce-est@afce.fr)

SIRET : 508 216 611 00014

Enregistré sous le numéro 41 57 02757 57

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



**2 sites à votre disposition  
pour organiser vos  
formations !**

### **ETABLISSEMENT OCEAN INDIEN**

23 rue Henri CORNU

Z.I. CAMBAIE

97460 SAINT-PAUL

Tél. : 02 62 39 05 35

Fax : 02 62 43 13 64

E-Mail : [afce-oi@afce.fr](mailto:afce-oi@afce.fr)

SIRET : 508 216 611 00030

Enregistré sous le numéro 41 57 02757 57

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

### **ETABLISSEMENT NORD**

101 bis rue des 80 Fusillés

BP 40126 OIGNIES

62 212 CARVIN Cedex

Tél. : 03 21 79 90 00

Fax : 03 21 79 90 70

E-Mail : [afce-nord@afce.fr](mailto:afce-nord@afce.fr)

SIRET : 508 216 611 00022

Enregistré sous le numéro 41 57 02757 57

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.